



# Forêts et humains : une communauté de destins



## Pièges et opportunités de l'économie verte pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté

**A**U COURS DU DERNIER TRIMESTRE de 2011, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, organe subsidiaire de l'Organisation internationale de Francophonie, a mis en place un Comité Scientifique dans le but de réaliser un dossier sur le thème « Les Forêts dans l'optique de l'Économie Verte pour le Développement Durable » comme contribution scientifique de la Francophonie aux réflexions engagées par la communauté internationale sur le renforcement de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et du plan d'action de Johannesburg dans le cadre de la Conférence Rio+20.

Ce Comité, piloté par le professeur Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a travaillé d'octobre 2011 à mai 2012 et produit un ouvrage de 564 pages intitulé « Forêts et humains : une communauté de destins ». L'Ouvrage se divise en 6 grands chapitres.

**Le Chapitre 1, La forêt dans tous ses États,** définit la forêt à travers ses fonctions (encadré 1) et les nombreux services qu'elle rend à l'humanité. Le bilan des pressions (fig. 1) qui s'exercent aujourd'hui sur ces écosystèmes partout dans le monde est l'occasion de mettre en exergue les risques de dégradation de ces fonctions et d'expliquer la perte de 13 millions d'hectares de forêts, surtout tropicales chaque année.



Le document synthèse de cette étude a été publié dans un livre de la collection « Points de repère » de l'IEPF et l'étude complète « Forêts et humains : une communauté de destins », de 564 pages, est disponible sur un DVD annexé au livre. Le document synthèse et l'étude complète sont téléchargeables sur [www.iepf.org/ressources](http://www.iepf.org/ressources), [www.mediaterre.org/rio2012](http://www.mediaterre.org/rio2012), [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org), <http://synapse.uqac.ca> et <http://ecoconseil.uqac.ca>

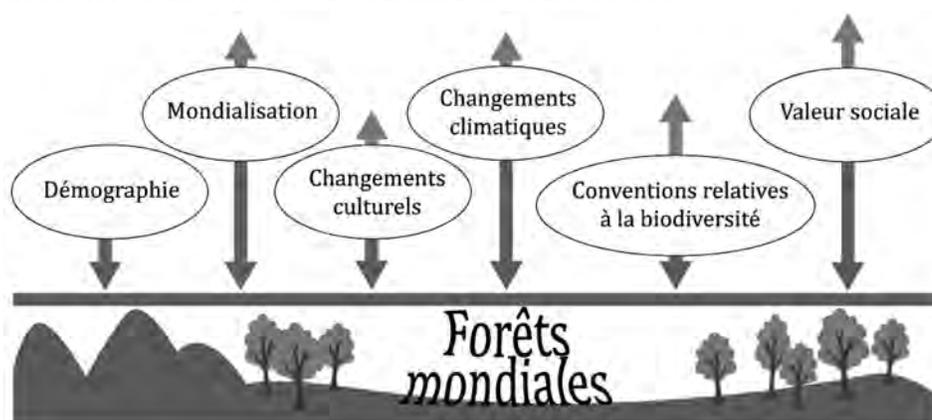
### Encadré 1

#### Les principales fonctions écologiques des forêts

La forêt, suivant l'approche retenue par l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire, est comprise comme un écosystème qui exerce des fonctions écologiques importantes :

- captation de l'énergie solaire et redistribution de cette énergie sur laquelle l'homme peut agir à l'intérieur du système (éclaircies, modification du peuplement...);
- transport et recyclage des minéraux et de la matière organique à travers le réseau alimentaire dont l'homme peut faire partie;
- transport et redistribution des diaspores<sup>1</sup> dont l'homme peut être un agent;
- formation et maintien du sol en place pour lequel l'homme peut apporter des actions correctives ou complétives;
- conservation de la biodiversité pour laquelle l'homme peut apporter des actions correctives ou complétives et dont l'homme peut faire partie s'il y habite.

Figure 1 Bilan des forces directrices et de leur influence sur les forêts



**Le Chapitre 2, Les services culturels, sociaux et spirituels de la forêt**, traite de ces services qui sont le plus souvent ignorés et les plus mal pris en compte par l'économie conventionnelle malgré leur importance indéniable (encadré 2). C'est, en effet, à travers eux (encadré 3) que « la forêt permet aux humains de donner du sens au monde, à la Vie, à leur vie en dehors ou au-delà de considérations liées à ce qu'elle est ou à ce qu'elle rapporte ».

### Encadré 2

#### Les services culturels

Les services culturels (inquantifiables ou difficilement quantifiables)

- préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel et unique dont la valeur est inestimable;
- entretien d'un imaginaire collectif et d'un lieu de spiritualité ou de culte autour des symboles que renferme la forêt à travers ce patrimoine naturel et en particulier les arbres;
- préservation des traces des usages anciens ou de la mémoire des événements historiques;
- production de paysages signifiants;
- source importante d'inspiration artistique;
- conservation d'un lieu privilégié de détente, de loisir, de ressourcement et d'apprentissage cognitif ou intuitif, positif pour la santé mentale et physique de l'homme.

1. Diaspore : toute cellule ou tout ensemble de cellules qui permet la reproduction végétative (par bouturage, par transplantation de bulbes ou de plantes entières,...) ou sexuée (par spores, graines ou fruits) d'une plante.

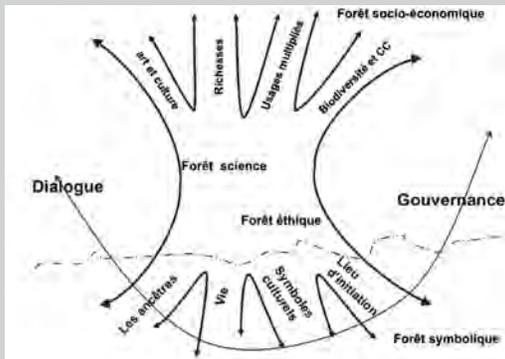


### Encadré 3 La forêt symbolique et l'économie verte

La forêt symbolique ou imaginaire permet de mieux comprendre le fait qu'une forêt n'est pas seulement une machine à faire la photosynthèse, un arbre n'est pas seulement un élément dans un écosystème complexe et les écosystèmes forestiers ne sont pas seulement un réservoir de ressources naturelles. La forêt « signifie » : elle permet aux humains de donner du sens au monde, à la Vie, à leur vie en dehors ou au-delà de considérations liées à ce qu'elle est ou à ce qu'elle rapporte.

*Cet arbre est comme un livre, ce livre est comme un arbre*

Sans branche et sans feuille, un arbre ne vit pas. Sans ses racines, il meurt petit à petit et sans tronc, ce n'est pas un arbre. Et on peut considérer qu'il devrait en être de même pour l'économie verte : elle ne s'actualisera pas sans une prise en considération de tout de ce qui fait la réalité humaine, symbolisée ici dans un arbre et ses différentes parties indissociables.



La forêt socio-économique avec ses usages multipliés (le bois et les ressources issues directement des écosystèmes forestiers, mais aussi l'agriculture, l'écotourisme, etc.), la création de richesses, la prise en considération des coutumes et la forêt comme réservoir de biodiversité et comme lieu de lutte contre les changements climatiques sont les branches de l'arbre

Ces branches sont supportées par un tronc, la science et l'éthique, et s'ancrent dans le réel par les racines, la forêt et ses symboles

Le dialogue et la gouvernance permettent de considérer le tronc et les racines pour prendre des décisions qui s'appliquent au niveau des branches

*On ne monétarise pas le lien aux ancêtres. L'activité autre que rituelle dans un site sacré est un sacrilège. L'expérience symbolique fait partie de l'humanité. La mettre de côté, ou pire la dénigrer, fait prendre des décisions « inhumaines » parce qu'elles nient une partie de nous-mêmes, de ce que nous sommes.*

**Le Chapitre 3, Les services d'appui et de régulation**, détaille ces services intangibles (séquestration de carbone, maintien de la biodiversité, pédogénèse, régulation du cycle de l'eau, protection des sols contre l'érosion – encadré 4) qui sont aujourd'hui l'objet d'une attention accrue dans le cadre de l'économie verte à travers la notion de paiement pour les services écosystémiques

### Encadré 4 Les services d'appui et de régulation de la Forêt

Les services dits de régulation (difficilement quantifiables) :

- régulation du climat local ou global, dont la captation du carbone;
- régulation des flux hydriques;
- purification des eaux et de l'air, et traitement des déchets;
- régulation des flux des diaspores;
- régulation des déplacements des populations d'espèces y compris de l'homme;
- régulation de l'érosion;
- régulation des maladies et des parasites;
- régulation des risques naturels.

**Le Chapitre 4, Les services d'approvisionnement**, passe en revue ces services et produits (produits ligneux et non ligneux, fertilité des sols) tant convoités par l'économie mondialisée et à l'origine des pressions les plus fortes sur la santé et l'intégrité des écosystèmes forestiers (encadré 4). Le chapitre ressort par ailleurs des alternatives techniques (encadré 5) mises au point ici et là et permettant de réconcilier préservation des forêts, accroissement de productivité et augmentation du bien-être social. Ces techniques gagneraient à être généralisées

#### **Encadré 5** **Les services d'approvisionnement**

Les services dits d'approvisionnement ou de production (facilement quantifiables pour la plupart) :

- production de produits ligneux de chauffage et de biomasse-énergie;
- production de produits ligneux de construction ou d'ébénisterie;
- production de produits ligneux pour pâte à papier;
- production alimentaire végétale non ligneuse (fruits, champignons, etc.);
- production alimentaire animale (issue de la chasse, de la pêche, de la récolte d'insectes ou de miel);
- production de molécules chimiques et médicamenteuses;
- production de gènes pour la bioingénierie;
- production de terreau, d'eau, de litières...;
- production de services récréatifs, touristiques, éducatifs et sanitaires.

#### **Encadré 6** **Des alternatives gagnantes**

Plusieurs alternatives techniques permettent de réconcilier la préservation des forêts, l'accroissement de leur productivité et l'augmentation du bien-être commun :

- l'exploitation forestière à faible impact consistant pour l'essentiel en une extraction très sélective des arbres commercialisables et en des techniques destinées à limiter les dégâts sur les terrains et les autres peuplements;
- l'intensification agro-écologique avec intensification des systèmes de culture et d'élevage et un accroissement des rendements à l'unité de surface dans les zones déjà défrichées et aménagées pour l'agriculture. Elle a conduit ailleurs à une déprise agricole ayant entraîné l'extension des forêts;
- l'enrichissement des recrûs forestiers après abattis-brûlis avec des espèces à haute valeur économique et le développement de l'agroforesterie dans les zones ou des friches de longue durée ne sont plus possibles (encadré 5);
- la régénération naturelle assistée et l'agro-pastoralisme sous parc arboré tels que couramment pratiqués avec des arbres multi-usages (karité, néré, baobab, rôniers, etc.) dans quelques régions de l'Afrique soudano-sahélienne où il était devenu nécessaire de cultiver plus fréquemment les terrains agricoles avec de grosses difficultés pour maintenir la fertilité des sols avec les seules friches arborées et arbustives (« jachères ») spontanées;
- les cultures intercalaires en couloirs en régions méditerranéennes et tempérées avec des haies vives destinées jouant le rôle de coupe-vent et d'autres fonctions favorables à l'agriculture, des rangées d'arbres ou des ripisylves à effet tampon établies le long de cours d'eau;
- certification d'origine des produits à valeur ajoutée issus des forêts gérées de façon durable;
- filières intégrées de mise en valeur du bois de construction allant du producteur à l'architecte.

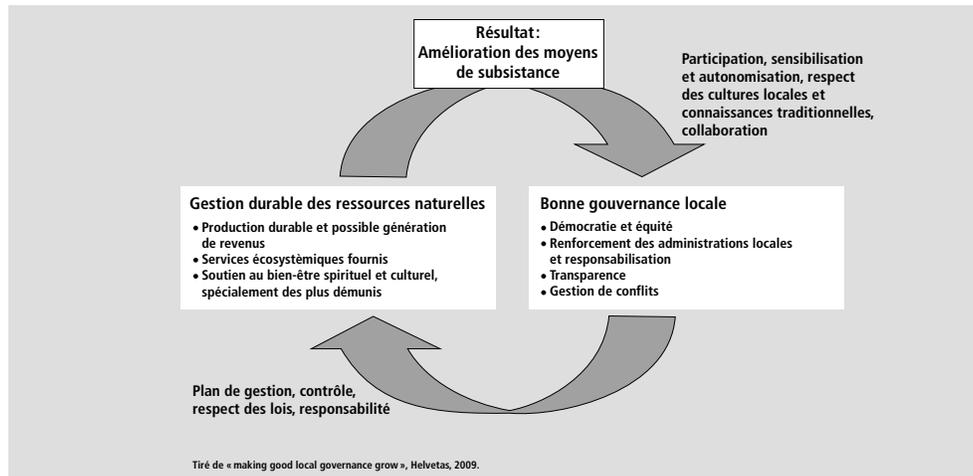
*En moins d'une génération, la région du Voralberg en Autriche est passée de la plus pauvre à la plus riche du pays en organisant sa filière bois à haute valeur ajoutée.*



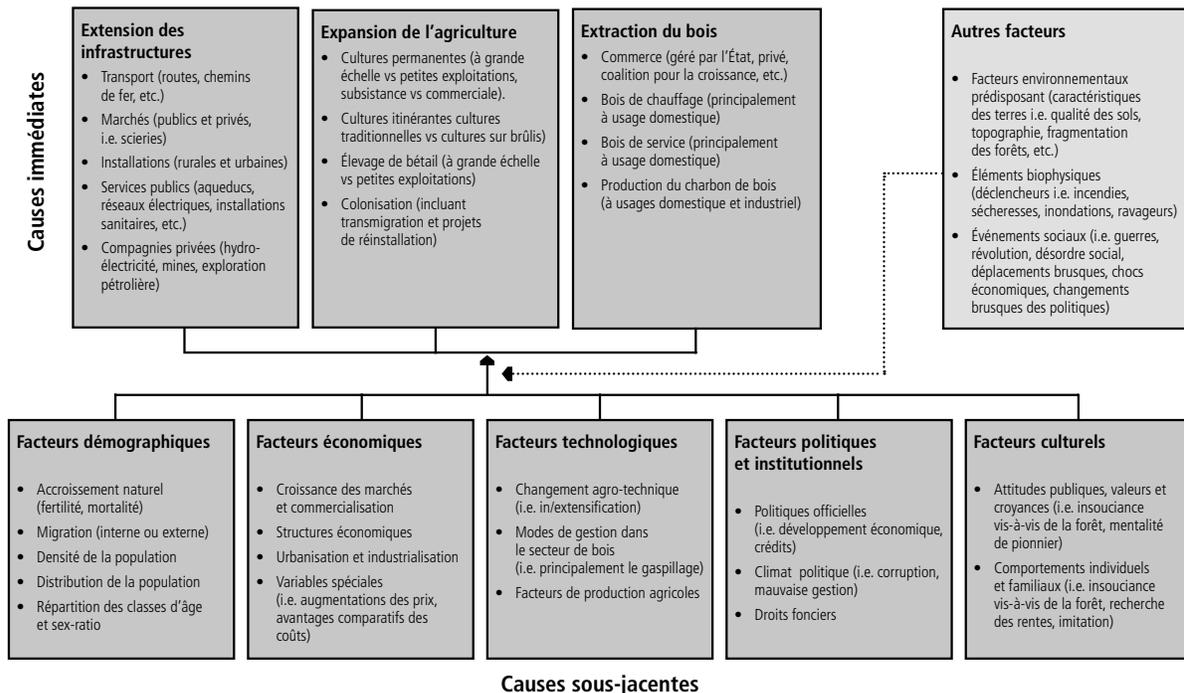
**Le Chapitre 5, Gouvernance : l'arbre qui cache la forêt**, examine les multiples dimensions de la gouvernance des ressources naturelles encore dominée par les pratiques prédatrices de l'économie de marché et dont la défaillance explique bien des catastrophes écologiques du siècle passé. L'irruption des enjeux globaux (climat et biodiversité) dans ce domaine avec la REDD+ et l'APA, a notablement fait progresser

la cause de la protection de la forêt. Pour autant, des efforts dans la recherche de solutions adaptées restent à faire aux différents niveaux de gouvernance, mondiale, régionale, nationale et locale pour juguler les pressions qui contribuent à la dégradation de la forêt, voire à sa disparition (Encadré 6). La gestion communautaire (fig. 2) est une des innovations qui participent de ces efforts, en ce qui concerne le local.

**Figure 2**  
**Lien entre la gestion durable des ressources naturelles et la bonne gouvernance locale**



**Encadré 7**  
**Causes directes et indirectes de la déforestation en milieu tropical**



Adapté de : Geist, H. J. et Lambin E. F., 2002, Proximate causes and Underlying Drivers of Tropical Deforestation, Bioscience, vol. 52 #2, p. 143-150.

---

**Le Chapitre 6, Une communauté de destins**, tire avantage des données et résultats des chapitres précédents pour souligner l'importance de l'économie verte par et pour une forêt en santé et résiliente. Les conditions que cette économie doit remplir dans cette perspective constituent le cœur du message aux décideurs et la base des propositions d'actions (encadré 8) résultant de ce travail.

L'Économie verte doit, avant tout, combattre les différentes dynamiques de dépossession et de fragilisation des populations dépendant directement de la forêt (encadré 7). Elle doit aussi contribuer à résorber les forces directrices en jeu dans la disparition des forêts, en reconnaissant et en promouvant l'ensemble des valeurs de ces écosystèmes particuliers ainsi que des services qu'ils rendent. Une juste rétribution de tous ceux qui participent au développement et à la préservation de ces valeurs et services constitue l'essentiel de ces changements visant, au premier chef, une redistribution plus équitable des richesses, la préservation des équilibres régionaux et planétaires et l'éradication de la pauvreté. Les conditions à réaliser sont :

L'intégration des forêts dans les priorités nationales se traduisant par la formulation et la mise en œuvre effective de politiques publiques et d'un cadre institutionnel encourageant une gestion durable et équitable basée sur des données scientifiques et traditionnelles pertinentes et sur une planification rigoureuse des actions tenant bien compte des différents niveaux de responsabilité selon le principe de subsidiarité;

- La reconnaissance des droits et le renforcement des capacités des populations vivant directement des forêts pour qu'elles puissent prendre part à un dialogue et à des actions conjointes multi-acteurs et multisectorielles dans la conduite de ces processus visant la sécurité économique et physique des populations et la possibilité de l'exercice de leur libre arbitre dans une cogestion des territoires forestiers;

- La prise en considération, dans la planification budgétaire, des activités nécessaires à une gestion cohérente et équitable des multiples ressources issues de la forêt incluant l'éducation, la formation et l'application des lois et règlements;
- La prise en considération, dans les processus visés, de toutes les formes de forêt en ne se limitant pas aux définitions dominantes (essentiellement attachées à la production ligneuse), notamment en intégrant des formations arborées de type agroforestier et agro-sylvo-pastorales;
- La nécessité de revoir les valeurs qui fondent les échanges commerciaux en privilégiant l'équilibre écologique à long terme et l'équité intra et intergénérationnelle par rapport aux bénéfices multiples escomptés de forêts en santé par le paiement pour services environnementaux de redevances suffisamment élevées pour encourager la protection des forêts;
- Une réorientation de la recherche, en particulier agronomique et forestière, en visant l'acquisition de connaissances sur l'état des forêts, les multiples services rendus par la forêt et l'optimisation des modèles éco-sociosystémiques.

Il importe, au-delà de ces conditions, que la Communauté internationale :

- Reconnaisse les services intangibles, sociaux, spirituels et écosystémiques des forêts et leurs bénéfices pour l'humanité;
- Tienne compte des systèmes agroforestiers et des forêts urbaines dans la définition des forêts;
- Fasse la promotion d'une véritable gouvernance mondiale du développement durable reconnaissant l'importance des services écosystémiques et la nécessité de les prendre en considération dans l'économie verte pour contribuer à l'éradication de la pauvreté.

*Le développement humain a trop longtemps été synonyme de guerre contre la forêt. Cette guerre, si elle est un jour gagnée, signifiera notre perte. Sachons plutôt regarder différemment notre destin commun et intégrer la santé des forêts du monde à nos propres objectifs de développement. Celui-ci sera sans doute plus près de l'idéal du développement durable et nos petits-enfants nous en seront reconnaissants.*



### **Encadré 8**

#### **Les Actions qui permettraient à l'économie verte de jouer pleinement son rôle**

1. Promouvoir une définition de la forêt incluant les agroforêts et les systèmes agro-sylvo-pastoraux;
2. Collaborer à l'établissement de statistiques mondiales sur les services écosystémiques de toute nature rendus par les forêts;
3. Militer pour la reconnaissance et la rémunération des services écosystémiques liés au maintien des fonctions des forêts;
4. Déterminer, au niveau des pays, et mettre en oeuvre, des stratégies pour la réhabilitation des forêts dégradées;
5. Recenser et reconnaître la diversité des cultures issues de la forêt;
6. Promouvoir l'usage du bois tiré de forêts certifiées comme matériel renouvelable, à faible empreinte carbonique permettant de produire des biens durables, de favoriser l'innovation et de séquestrer des quantités quantifiables de dioxyde de carbone tout au long de la durée de vie de ces biens;
7. Promouvoir des plantations d'arbres à croissance rapide à proximité des marchés, particulièrement des villes où le bois de feu est utilisé comme source d'énergie;
8. Promouvoir une utilisation plus efficace du bois de feu et des techniques alternatives;
9. Promouvoir les cultures à haute valeur ajoutée dans les systèmes agroforestiers et favoriser la certification de ces produits;
10. Promouvoir l'utilisation du bois dans tous les bâtiments, dans les pays où le bois est encore disponible en particulier en forêt et dans sa périphérie, et dans les bâtiments publics à titre démonstratif;
11. Promouvoir les chaînes d'utilisation du bois conservant le plus longtemps le carbone capté lors de la croissance en forêt (bois d'œuvre ou d'ameublement, si possible réutilisable sinon, sous-cyclage ou recyclage, bois-énergie...);
12. Valoriser les filières de substitution des carburants fossiles par des résidus forestiers ou des lignocarburants produits de façon durable pour le marché du carbone;
13. Promouvoir la recherche, la formation (en particulier des acteurs locaux), les inventaires, les enquêtes et les opérations de sensibilisation et de contrôle pour mieux gérer durablement la forêt, mieux valoriser ses services et réduire les pressions négatives exercées par les autres activités humaines;
14. Promouvoir la recherche et les enquêtes sociologiques pour identifier les acteurs en jeu, leurs perceptions des usages de la forêt et de leurs valeurs et construire les outils de dialogue;
15. Soutenir la création de plates-formes de coopération nord-sud et sud-sud en particulier sur la capacité d'évaluation des dossiers climat/carbone et services éco-socio-systémiques;
16. À tous les niveaux pertinents (pays, régions, localités), soutenir le financement et l'encadrement de plans d'aménagements forestiers par massifs forestiers en concertation avec les communautés locales en déterminant des zonages d'objectifs prioritaires de gestion ou d'usages, tout en veillant à maintenir un maximum de multi-fonctionnalités;
17. Encourager le développement du suivi des écosystèmes forestiers par télédétection et mesure satellitaire;
18. S'assurer de la mise en oeuvre et du suivi fiable d'indicateurs robustes des stratégies, plans et programmes, en particulier pour identifier les impacts positifs du rôle de l'économie verte liée à la forêt sur l'environnement et sur la lutte contre la pauvreté;
19. Inciter les centres de recherche à établir des ponts multidisciplinaires permettant de saisir dans leur globalité les enjeux liés à la forêt et à l'économie verte;
20. Instituer un processus d'évaluation environnementale stratégique des politiques forestières avec fixation d'objectifs et reddition de comptes.

## Encadré 9

### Quelques chiffres clés

- 1,6 milliard d'habitants des zones rurales dépendent des forêts d'une façon ou d'une autre;
- Dans les pays en Développement, environ 1,2 milliard de personnes vivent de l'agroforesterie;
- 1 milliard sur les 1.2 milliard de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dépendent en tout ou en partie des ressources forestières pour leurs moyens de subsistance;
- 240 millions de personnes vivent totalement dans et des écosystèmes forestiers;
- 300 - 350 millions de personnes sont principalement dépendantes des forêts et vivent à l'intérieur ou à proximité des forêts denses dont elles tirent leur subsistance et leurs revenus;
- 600 millions d'utilisateurs des forêts sont considérés comme des utilisateurs de long terme;
- On estime à 500 millions le nombre de personnes tributaires des forêts. 200 millions de ces personnes sont issues des peuples autochtones.

Sources : World Bank 2002; World Bank 2004; World Bank 2008; World Bank 2009a; Rainforest Foundation (n.d.); World Rainforest Movement 2005.



Ce document a été édité par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, en partenariat avec la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi.

IEPF

56, rue Saint-Pierre, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec), G1K 4A1, Canada  
Téléphone : +1-418-692-5727  
Télécopie : +1-418-692-5644  
iepf@francophonie.org  
www.iepf.org  
www.francophonie.org  
www.mediatorre.org/rio2012

Chaire en éco-conseil  
Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec), G7H 2B1, Canada  
Téléphone: +1-418-545-5011 \*2468  
Télécopie: +1-418-615-1203  
ecoconseil@uqac.ca  
http://synapse.uqac.ca  
http://ecoconseil.uqac.ca

Édité avec le soutien financier du ministère  
des Relations internationales du Québec

**Relations  
internationales**  
**Québec** 

Québec, Canada, mai 2012